



PLAN D'ACTION

THIONVILLE

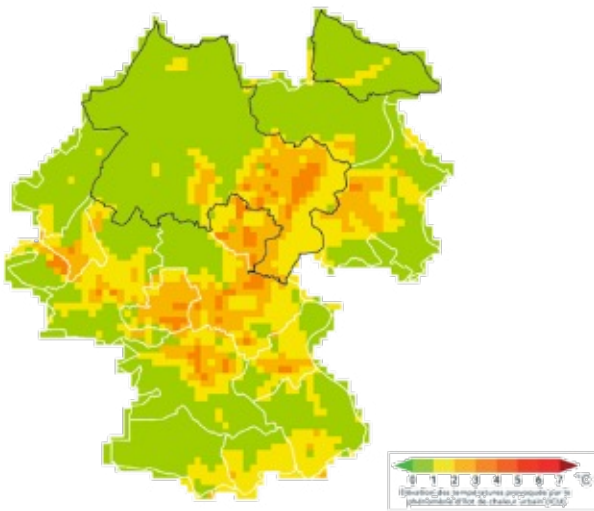
LUTTER CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS

Face aux fortes chaleurs, la renaturation comme porte de sortie

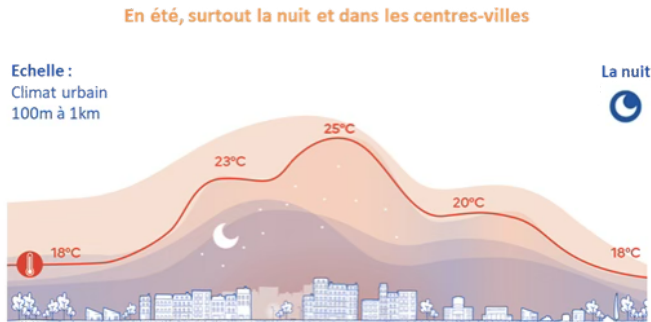


UN CONSTAT : THIONVILLE, VILLE SUJETTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS

Thionville illustre parfaitement les défis liés à la chaleur en ville. Avec ses 41 000 habitants et sa densité de population élevée (857 habitants par kilomètre carré, contre moins de 200 dans les villes françaises en moyenne), la commune dispose d'un tissu urbain marqué par la coexistence de quartiers résidentiels compacts et de zones commerciales étendues. Une urbanisation urbaine rapide a eu lieu ces dernières années avec **844 180 m² de nouvelles surfaces consommées entre 2011 et 2024**, soit environ 1,7 % de la surface totale de Thionville. En ont découlé d'importants écarts de température entre le centre de la commune et la campagne environnante, écarts pouvant avoisiner les 4°C durant les nuits d'été.



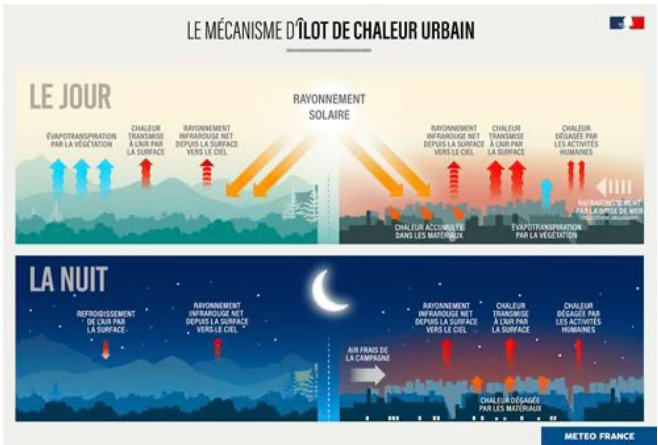
Îlot de chaleur urbain à Thionville et ses environs (valeurs typiques après une journée d'été fortement ensoleillé) - Source : Météo France



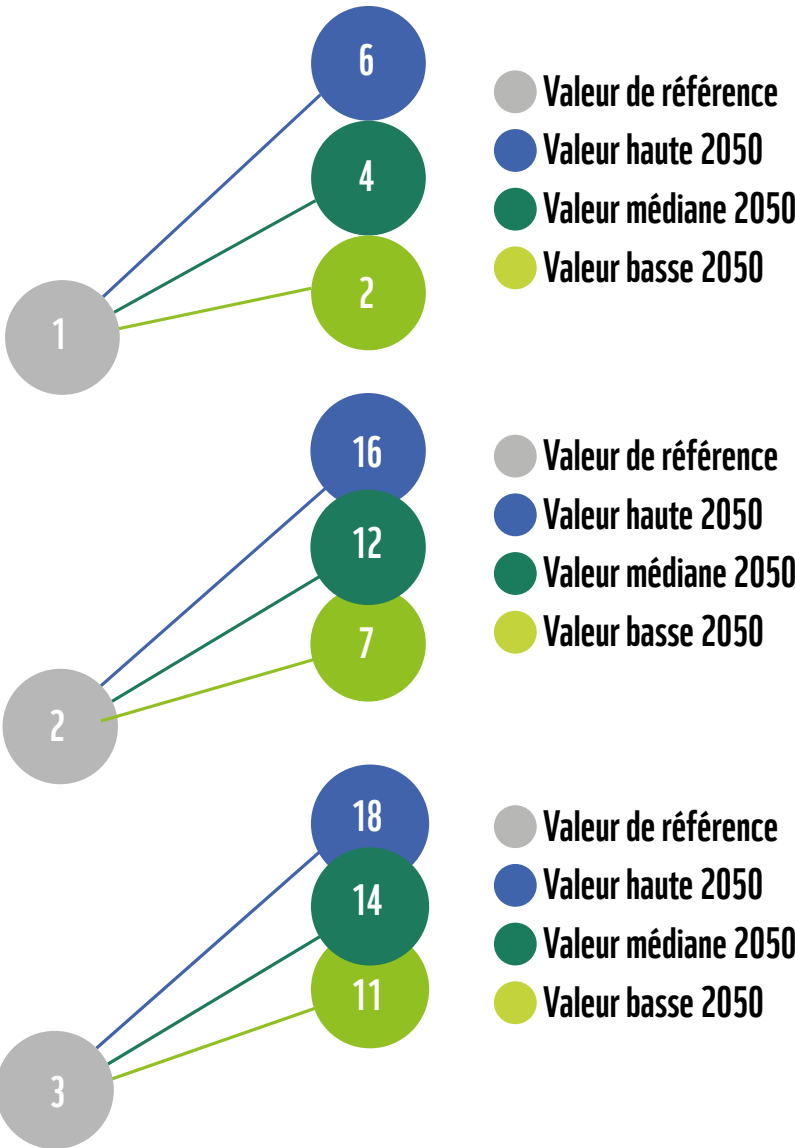
Îlot de chaleur urbain à 4h du matin : répartition des températures de l'air de la ville et des zones rurales environnantes
Source : ADEME

C'est en cela que, Thionville est sujette aux **îlots de chaleur urbains**, à savoir l'élévation des températures dans les zones urbaines par rapport aux espaces ruraux ou forestiers environnants. En cause, la capacité de la ville à emmagasiner et retenir la chaleur du fait de la forte densité de son bâti, de l'utilisation de matériaux absorbant l'énergie solaire le jour (béton, pierre, brique) et de l'insuffisante présence de végétation et d'eau. Les surfaces minérales et imperméables ainsi qu'une circulation de l'air restreinte entre les immeubles créent ainsi une « **bulle de chaleur** » qui maintient des températures parfois supérieures de plusieurs degrés à celles des zones périphériques.

Alors que l'évolution du climat laisse présager une intensification des phénomènes météorologiques extrêmes dans les prochaines décennies, Thionville ne fait pas exception à la règle : à horizon 2050, Thionville pourrait chaque année subir 2 à 6 jours avec des températures supérieures à 35°C (contre un jour actuellement), 7 à 16 nuits tropicales (contre deux aujourd'hui) et entre 11 à 18 jours de vagues de chaleur (contre trois actuellement) – et avec, des risques pour la santé des habitants, le confort urbain et la résilience des infrastructures.



Source : Météo France



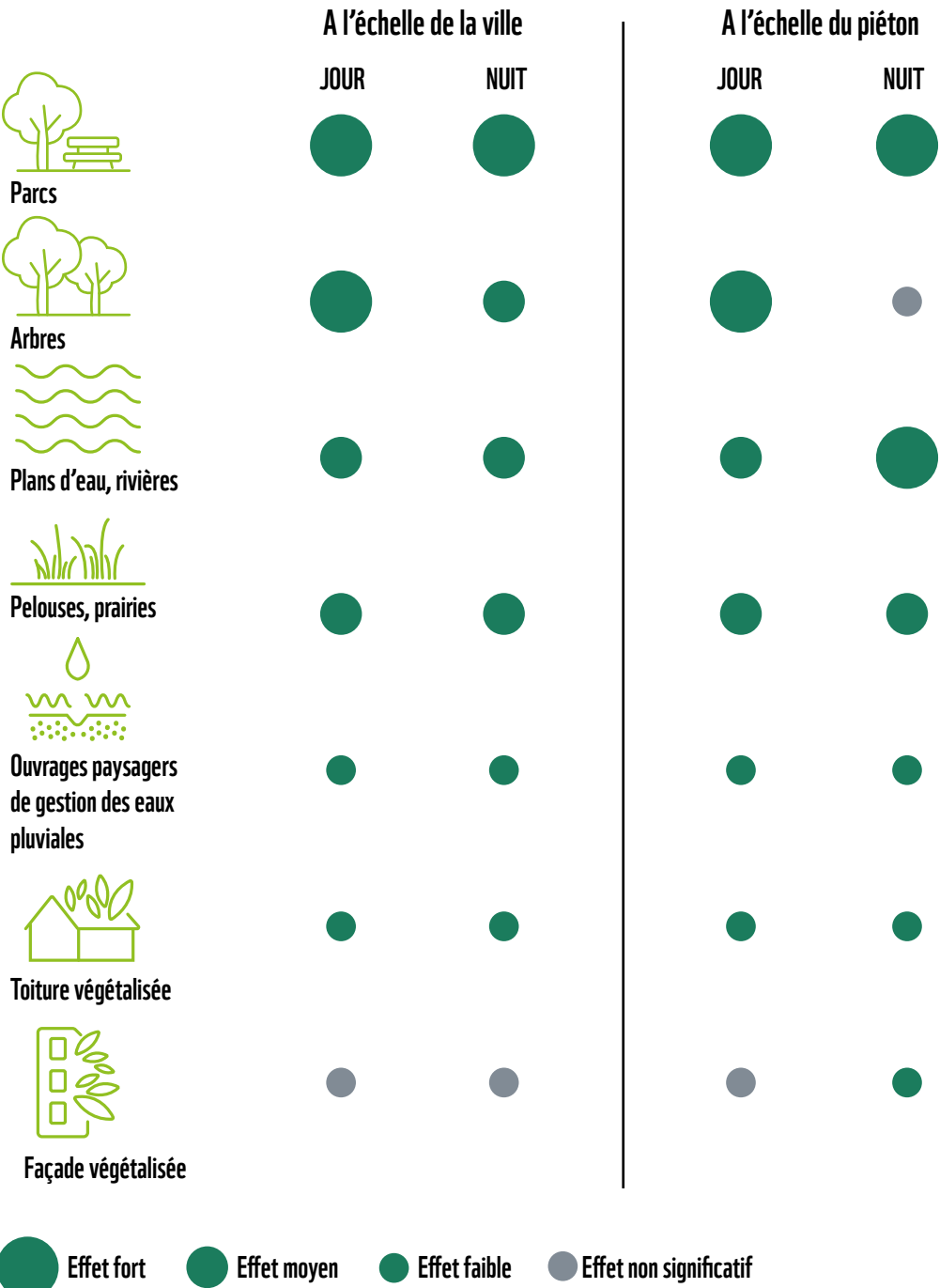
Dans l'ordre : Nombre annuel de jours très chaud (>35°C) à Thionville à horizon 2050 ; nombre annuel de nuits chaudes (>20°C) ; Nombre annuel de jours en vague de chaleur
Sources : Climadiag Commune, Météo France (la valeur de référence correspond au climat récent)

Face à l'augmentation prévue des épisodes de chaleur dans les prochaines années, Thionville représente un exemple concret de ville où il devient urgent d'agir pour améliorer le confort de vie, protéger la santé des habitants et rendre la ville plus résiliente face au changement climatique. L'enjeu des îlots de chaleur urbains a bien été identifié par le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) adopté par la Communauté d'Agglomération Portes-de-France Thionville en 2023¹. Certaines des initiatives prévues par la mesure en faveur de la végétalisation et de la lutte contre l'artificialisation des sols sont en cours de mise en œuvre. Comme tenu de l'enjeu, il semble toutefois nécessaire de massifier les actions et de traduire l'engagement de Thionville de manière opérationnelle.

1. La Communauté d'Agglomération Portes-de-France Thionville a fusionné avec la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch le 1er janvier 2026. Les deux entités forment désormais Thionville Fensch Agglomération.

UNE SOLUTION CONCRÈTE :
RENATURER LA VILLE POUR MIEUX LA RAFRAÎCHIR

Face à ce constat, la renaturation apparaît comme une réponse essentielle pour restaurer la place du vivant en ville, améliorer le confort thermique, renforcer la résilience urbaine et répondre aux attentes croissantes en matière de qualité de vie. Les solutions de renaturation (parcs, arbres, pelouses, toitures et façades végétalisées, plans d'eau, ouvrages paysagers) sont ainsi au cœur des stratégies recommandées pour adapter durablement les territoires et limiter l'impact des îlots de chaleur urbains.

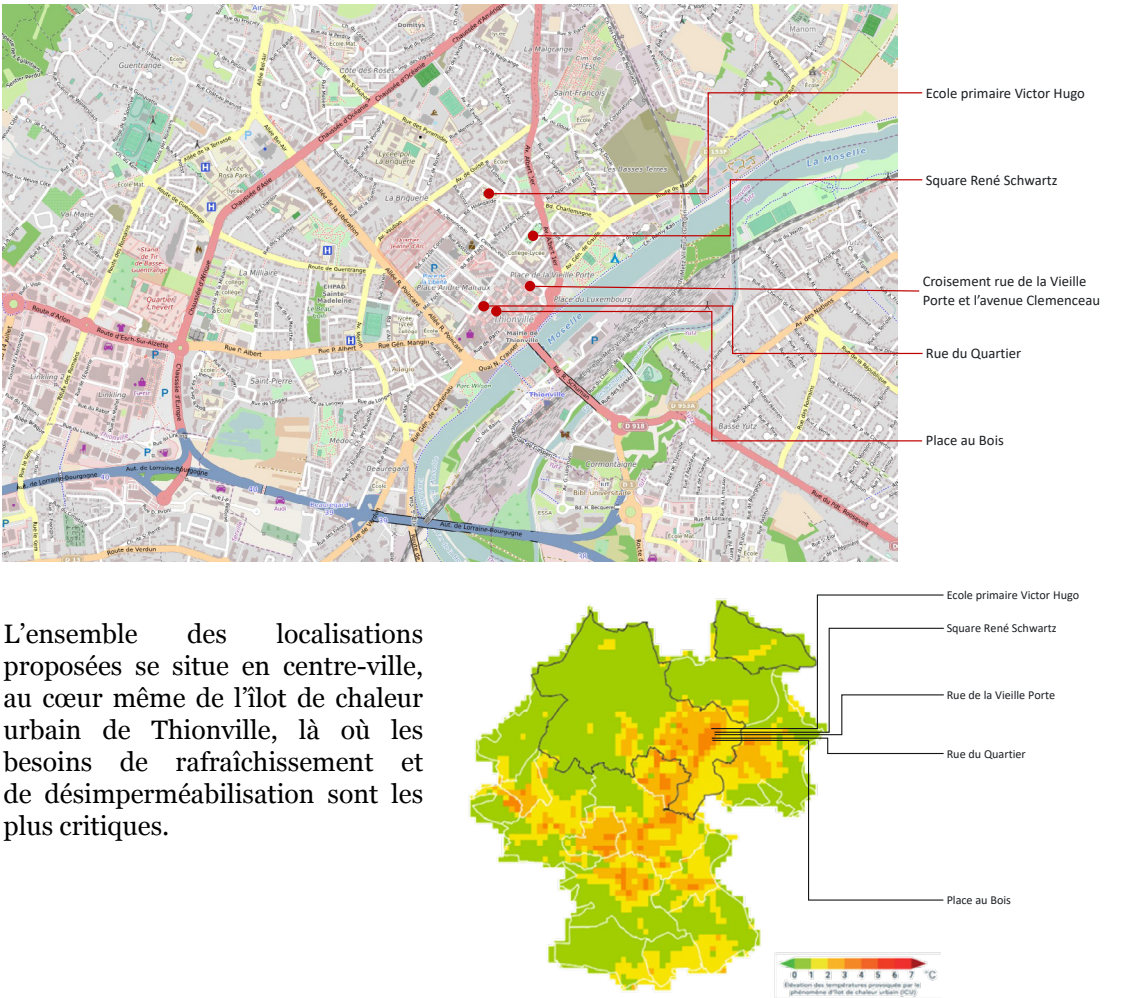


Représentation des effets de rafraîchissement des différentes solutions de renaturation –
Source : ADEME, « Rafraîchir les villes, des solutions variées », 2021, page 17
(adaptation I Care)

RENATURER THIONVILLE :
LE PLAN D'ACTION

Thionville se distingue par un potentiel de renaturation important grâce à la présence de la Moselle, à la possibilité de désimperméabiliser certains secteurs urbains et à de nombreuses opportunités de création d'espaces verts et de corridors écologiques. La ville s'est d'ailleurs engagée dans une dynamique de renaturation, notamment à travers le dispositif national "Action Coeur de Ville". Cette stratégie a permis de réaliser une cartographie des îlots de chaleur urbains à l'échelle du centre-ville et se traduit par la mise en place d'actions à la fois ponctuelles et durables : création de jardins éphémères, installation d'un mur végétalisé, végétalisation des cours d'école ou de places publiques, ou encore lancement du permis de végétaliser pour les pieds d'immeuble de l'hypercentre. Ces initiatives témoignent de la volonté de Thionville de renforcer la place de la nature en ville et sont à renforcer durant la prochaine mandature.

Thionville se végétalise : résumé des points clés pour rafraîchir le centre-ville



L'ensemble des localisations proposées se situe en centre-ville, au cœur même de l'îlot de chaleur urbain de Thionville, là où les besoins de rafraîchissement et de désimperméabilisation sont les plus critiques.

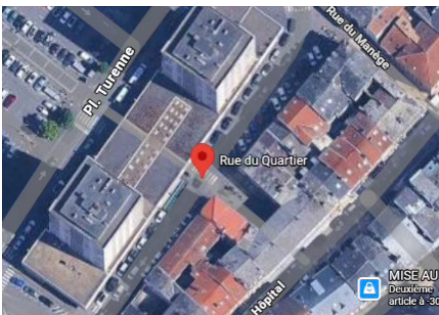
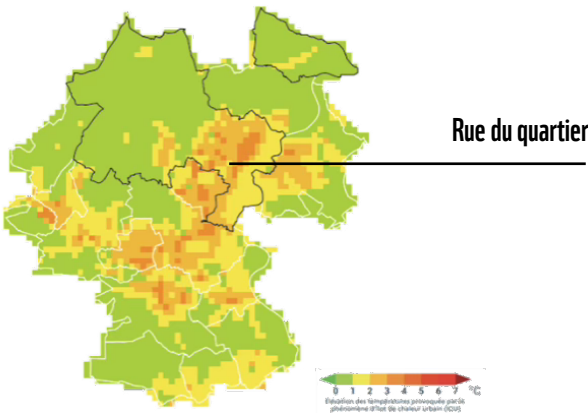
2. C'est notamment le cas de la création d'un guide pour accompagner les acteurs de l'aménagement, du renforcement de l'urbanisme durable, de l'identification des zones les plus exposées, de la conciliation entre croissance démographique et préservation des espaces naturels et de la mise en place d'îlots de fraîcheur intégrant le cycle de l'eau urbain.

DÉSIMPERMÉABILISER LES AMÉNAGEMENTS PUBLICS ET VÉGÉTALISER LA COMMUNE

L'effet rafraîchissant de la végétalisation n'est plus à prouver. Plus la couverture arborée d'une ville est importante et plus cet effet est marqué. Un parc reste en moyenne 1 à 2°C plus frais que les rues qui lui sont adjacentes tandis que les arbres peuvent abaisser la température de l'air de 2 à 3°C dans les rues et jusqu'à 3°C dans les parcs.

La végétalisation a déjà été identifiée comme un chantier prioritaire à Thionville. La commune collabore en cela avec l'ONF pour reboiser avec des essences plus résistantes aux conditions climatiques actuelles. Elle expérimente également la création de micro-forêts, soit en privilégiant une forte densité et une grande diversité d'espèces, soit en optant pour des essences sélectionnées mais plantées de manière plus espacée. En parallèle, un travail est conduit avec l'arborétum pour introduire des espèces méridionales, mieux adaptées aux températures en hausse.

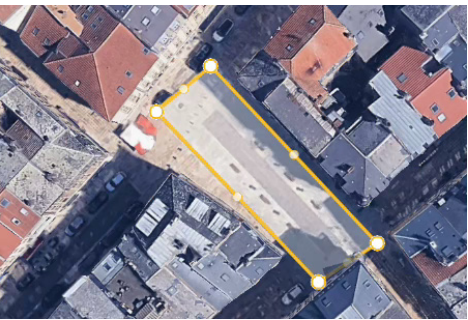
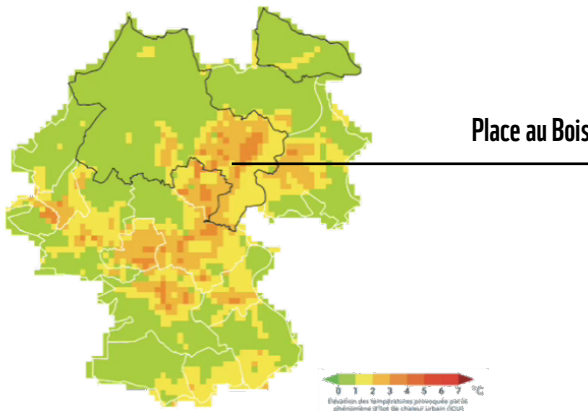
En complément des actions déjà engagées, un projet de végétalisation de la rue du Quartier dans le centre-ville de Thionville pourrait être envisagé pour lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain. En effet, la rue du Quartier, située en plein cœur de l'îlot de chaleur du centre-ville, s'étend sur environ 100 mètres et comprend des places de stationnement disposées de part et d'autre de la voirie. Transformer une partie de ces emplacements en espaces végétalisés permettrait de planter une quinzaine d'arbres, voire davantage en privilégiant des essences de petit ou moyen développement telles que le robinier, le charme, le mûrier ou l'arbre de Judée. La proximité immédiate du parking de la place de Turenne (à moins de deux minutes à pied) permet de compenser en partie la réduction du stationnement sur site, même si celle-ci se traduirait malgré tout par une perte de revenus de stationnement pour la Ville. Ce type d'intervention contribuerait à l'amélioration du confort thermique, à la structuration paysagère de la rue et à la réduction des surfaces imperméables. Le coût estimé s'élèverait à environ 15 000 € pour la plantation d'environ 15 grands arbres, auquel s'ajouteraient des frais d'entretien de l'ordre de 50 € par an et par arbre, ainsi qu'un coût complémentaire, compris entre 9 000€ et 22 500 €, lié à la désimperméabilisation préalable des surfaces concernées.



Vue aérienne et vue nord-ouest de la rue du Quartier.
Source : Google earth



La place au Bois représente quant à elle une surface totale de plus de 500 m², aujourd'hui majoritairement imperméabilisée. Le projet pourrait consister à désimperméabiliser tout ou partie de la place afin d'y introduire de la végétation basse, voire, dans une approche plus simple, un traitement en gazon. Cet exemple d'aménagement améliorerait la gestion des eaux pluviales par infiltration directe, tout en offrant un cadre paysager plus agréable. Comparativement à d'autres solutions végétales plus complexes, ce scénario présenterait également l'avantage de nécessiter un entretien limité. La mise en œuvre d'un tel projet impliquerait toutefois la réalisation préalable d'une étude des infrastructures de réseaux existantes afin de vérifier les possibilités techniques de désimperméabilisation. Le coût estimatif de l'opération s'élèverait à environ 50 000 €, avec des variations possibles en fonction du niveau de complexité du projet retenu.



Vue aérienne et vue sud-est de la place au Bois à Thionville.
Source : Google earth



Remplacer un parking par une forêt urbaine

Particulièrement vulnérables aux îlots de chaleur urbains, les villes de Seine-Saint-Denis travaillent activement à la renaturation. C'est notamment le cas d'Aubervilliers (89 000 habitants) où de nombreux projets originaux de rafraîchissement urbain ont vu le jour. Parmi eux, le programme « Lisière d'une Tierce Forêt » a permis la transformation d'un parking minéral en un véritable écosystème forestier, espace intermédiaire entre forêt urbaine et place publique. L'innovation du projet tient à la combinaison de méthodes traditionnelles de renaturation (analyse fine du sol, plantation d'essences adaptées, gestion durable des eaux pluviales, suppression du bitume) et de leviers complémentaires (sélection d'espèces optimisant la transpiration, choix de sols perméables favorisant l'infiltration, mise en place de dispositifs de gestion de l'eau, suivi scientifique continu assuré par Météo-France).

Les premiers résultats ont été significatifs : après la dépose du bitume et la végétalisation, la température de surface avait baissé de 2 à 8 °C lors des fortes chaleurs et le stress thermique avait diminué de 1 à 3 °C.

Le projet a mobilisé un large partenariat (ADEME, Agence Parisienne du Climat, Urban Lab, Météo-France...) et a bénéficié de 350 000 € d'investissement pour les études et les travaux, ce pour une surface totale aménagée de 1 368 m² (220 € du m²). Ce nouvel espace est par ailleurs peu coûteux en entretien en ce qu'il requiert un nettoyage par jets d'eau et balayeuse et le ramassage des feuilles en automne.

VERDIR LES BÂTIMENTS PUBLICS

Le verdissement des bâtiments apparaît également comme une solution de refroidissement de choix. Les toitures peuvent ainsi être transformées en type extensif (c'est-à-dire installer un substrat mince et une végétation peu exigeante, nécessitant peu d'entretien), semi-intensif (substrat intermédiaire permettant une végétation plus diversifiée) ou intensif (épaisseur importante de substrat accueillant des arbustes, voire de petits arbres, avec un entretien plus conséquent). Ces techniques de végétalisation apportent ombrage et isolation supplémentaire aux bâtiments, réduisent la température de surface des toits et améliorent le confort intérieur tout en limitant les besoins en climatisation. À titre d'exemple, à Hong Kong, une toiture intensive (une toiture composée de gazon, plantes, arbustes et arbres pouvant se développer dans 30 cm de substrat ou plus) a permis un abaissement de température de l'air de 1°C à 1,50 m de hauteur.

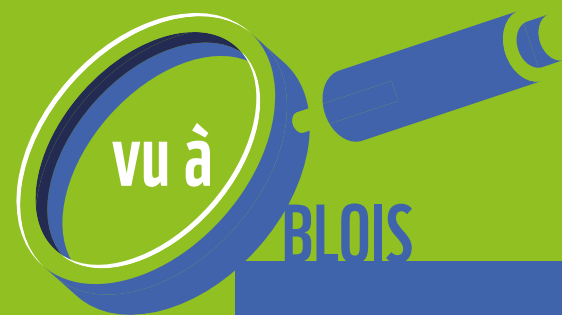


Vues aériennes des bâtiments entre la rue de la Vieille Porte et l'avenue Clémenceau

Source : Google earth

L'ensemble des bâtiments situés entre la rue de la Vieille Porte et l'avenue Clémenceau représentent une surface de toiture supérieure à 1 800 m². Il pourrait être envisagé d'y développer des toitures végétalisées, sur tout ou partie des bâtiments, dans une logique progressive. Selon les choix techniques de la Ville et des habitants, les toitures pourraient être de type extensif, semi-intensif, ou intensif. Un tel projet contribuerait à améliorer la gestion des eaux pluviales, à renforcer le confort thermique des bâtiments et à favoriser la biodiversité urbaine. Sa mise en œuvre supposerait la réalisation d'une étude préalable afin d'identifier les toitures les plus adaptées et d'engager une concertation avec les habitants. La collectivité pourrait se positionner comme initiatrice de ce projet pilote en portant l'investissement lié aux études, aux travaux et à l'installation de la végétation. Le coût estimatif se situerait entre **108 000 € et 360 000 €** pour une végétalisation complète, avec des coûts intermédiaires envisageables en cas de végétalisation partielle, en fonction du niveau de complexité retenu.

De même, les façades végétalisées - murs de grimpantes, jardinières, murs vivants – permettent de réduire la température jusqu'à - 1,2°C lorsque les plantes sont disposées directement sur les murs et jusqu'à -2,7°C lorsqu'elles sont installées sur une structure à distance.



Un plan pluriannuel de végétalisation de l'espace public

La municipalité a investi 800 000 € (dont 300 000 € de subventions prévisionnelles du Feder) dans un plan pluriannuel de végétalisation de l'espace public. Chaque projet – du petit chantier à l'aménagement d'envergure – est tenu d'intégrer ce versant et les particuliers ainsi que les entreprises sont incités à végétaliser davantage leurs espaces paysagers. La municipalité plante chaque année des centaines d'arbres, avec un choix de végétaux résistants à la chaleur et peu gourmands en eau. En outre, 590 000 € ont été investis en quatre ans pour végétaliser quatre cours d'école avec l'appui du Fonds verts et de l'Agence de l'eau. La cour de l'établissement Alexandre-Parodi a ainsi été transformée en îlot de fraîcheur avec le retrait de 73 % de la surface d'enrobé, la plantation de 14 arbres, de 500 jeunes plants, et la création d'un jardin potager.

INSTALLER DES OUVRAGES PAYSAGERS DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

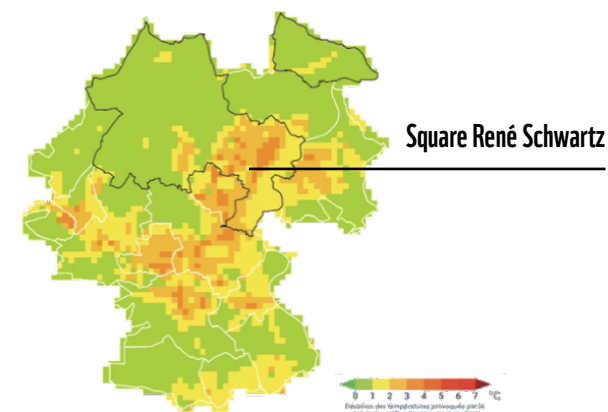
Les ouvrages paysagers de gestion des eaux pluviales, comme les noues, bassins ou jardins de pluie, permettent de stocker, infiltrer et évaporer l'eau de pluie au plus près de sa chute. Ils créent des milieux semi-humides favorables à la biodiversité et contribuent à abaisser localement la température par évaporation. Leur efficacité dépend de la conception, de la végétalisation et de la disponibilité en eau.



Vue aérienne du square René Schwartz
Source : Google earth

Le **square René Schwartz** s'étend sur une superficie d'environ 4 200 m² et comprend notamment deux grandes pelouses centrales. Il pourrait être envisagé d'y aménager un jardin de pluie de 10 mètres par 15 mètres sur une des deux pelouses, soit environ 150 m², afin de capter et d'infiltrer une partie des eaux pluviales provenant des surfaces environnantes. L'installation d'un tel dispositif représenterait un coût total compris entre 9 000 € et 18 000 €, et permettrait

de renforcer le rafraîchissement naturel de l'espace en favorisant l'évapotranspiration et l'humidification des sols, contribuant ainsi à la réduction des îlots de chaleur urbaine et à l'amélioration du confort thermique lors des périodes estivales. En complément de ces bénéfices climatiques, le jardin de pluie présenterait également un intérêt paysager et écologique, en diversifiant les habitats et en valorisant l'usage du square. La mise en œuvre d'un tel projet nécessiterait la réalisation d'une étude préalable afin de préciser l'implantation, les caractéristiques techniques et l'intégration paysagère au sein de cet espace vert existant.





Déminéraliser et réhabiliter les friches industrielles à Roubaix (Nord)

Ville historiquement très minérale et industrielle, Roubaix (99 000 habitants) opère depuis une vingtaine d'années une transformation urbaine sans précédent. Comptant parmi les communes de la Métropole Européenne de Lille les plus concernées par les îlots de chaleur urbain, elle a engagé une reconquête massive des sols et des espaces verts en ciblant prioritairement les friches, les cours d'eau et les espaces publics. La ville a également mis en place une trame verte et bleue pour renforcer la nature en ville et développe progressivement les espaces naturels urbains et corridors écologiques. De nombreuses friches industrielles héritées de la désindustrialisation ont par exemple été réhabilitées et sont devenues des îlots de fraîcheur. C'est notamment le cas de l'ancienne friche Nadaud, site de 4 500 mètres carrés autrefois à l'abandon dont la végétation spontanée et les surfaces bétonnées assurent des températures agréables en période de forte chaleur à moindre coût pour la municipalité. La friche du Trichon et ses 9 000 mètres carrés ont quant à eux été transformés en une ferme maraîchère en auto-récolte et en un tiers-lieu dédié à l'alimentation et aux circuits courts, ce via un pilotage et un financement de la Métropole Européenne de Lille. L'EPCI propose également une cartographie des lieux publics où trouver de la fraîcheur en cas de fortes chaleurs dans son Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET).

Les Roubaisiens et Roubaisiennes sont par ailleurs autorisés par convention avec la Ville à participer au processus de renaturation en végétalisant l'espace public situé autour de leur domicile. C'est notamment le cas sur les boulevards d'Armentières, Cambrai et Montesquieu.

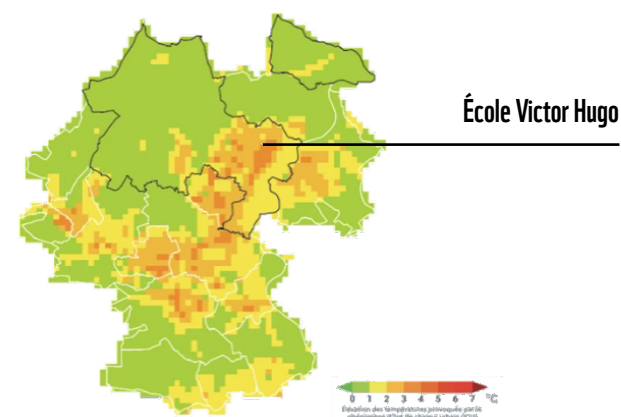
VÉGÉTALISER LES COURS D'ÉCOLE

A Thionville, la cour de l'école Poincaré a d'ores et déjà été entièrement transformée. Mené en 2023, ce projet a permis de désimperméabiliser et végétaliser 3 800 m² de cour, créant un véritable îlot de fraîcheur avec des zones de jeux, des espaces verts et un parcours nature. Plus de 70 arbres ont été plantés et 1 150 m² de toiture ont été aménagés pour infiltrer les eaux pluviales. Le coût total des travaux s'élève à 400 000 € HT, dont 270 000 € pour la végétalisation et la désimperméabilisation, subventionnés à 80 % par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse dans le cadre du contrat de territoire « Eau et Climat ». Le reste, comprenant le mobilier, les jeux et le génie civil, a été financé par la commune (130 000 €). Le coût global des opérations est compris entre 90 et 100 € par mètre carré. Ce projet gagnerait à être élargi aux autres établissements scolaires de Thionville, à l'image de l'école primaire Victor Hugo. Située en plein cœur du centre-ville sur la zone des îlots de chaleur de la carte de Météo-France, sa cour de près de 3 200 m² est encore entièrement minéralisée.



Vue aérienne de la cour de l'école primaire Victor Hugo de Thionville.
Source : Google earth

Si l'on applique les coûts observés pour la cour Poincaré, sa renaturation représenterait un investissement estimé entre 288 000 € et 320 000 €, dont une large part pourrait être financée par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et par d'autres dispositifs de l'État tel que le Fonds Vert, comme cela a été le cas pour le précédent projet. Toutefois, le coût d'aménagement au mètre carré a fortement augmenté ces dernières années en raison de la hausse des prix des matériaux, dépassant désormais 150 €/m². Cette évolution pourrait porter le montant total de l'investissement à près de 480 000 €, ce qui souligne l'importance d'anticiper ces surcoûts dans la planification budgétaire.



L'enjeu dépasse toutefois largement la simple végétalisation des cours d'école ou du centre-ville. Il s'agit de construire une véritable stratégie de renaturation à l'échelle communale, pensée pour répondre de manière cohérente et efficace aux défis de l'adaptation au changement climatique. Elle implique également de préserver et valoriser les espaces naturels déjà existants dans la ville, pour garantir une approche globale et réfléchie et de repenser les espaces publics partagés pour plus de végétation. Elle doit aussi favoriser une gestion durable des eaux pluviales et contribuer à la préservation de la biodiversité. Ensemble, ces actions permettront d'améliorer de façon durable le cadre de vie des habitants.

COÛTS GLOBAUX ESTIMATIFS :

La mise en œuvre de solutions de renaturation représente un investissement initial, mais aussi des coûts d'entretien à anticiper pour garantir leur efficacité dans le temps. Pour la création de parcs, le coût d'investissement varie généralement de 100 à 300 €/m², avec un entretien annuel compris entre 5 et 20 €/m², incluant l'élagage, la tonte, la surveillance écologique, le ramassage des déchets et la maintenance des systèmes d'irrigation.

La plantation d'arbres coûte en moyenne 1 000 € par arbre, auxquels s'ajoutent environ 50 € par an pour l'entretien.

Enfin, la réalisation de toitures végétalisées se situe entre 60 et 200 €/m², selon le type de système choisi. Ces coûts doivent être mis en perspective avec les nombreux bénéfices apportés en matière de confort, de santé et de résilience urbaine.

Par ailleurs, l'étude préalable de désimperméabilisation et de végétalisation d'un espace public représente un investissement modéré pour une ville de l'importance de Thionville. Elle est généralement estimée à quelques milliers d'euros, soit seulement quelques euros par mètre carré de surface étudiée. À titre d'exemple, dépaver et renaturer une cour d'école d'environ 500 m² à Thionville nécessiterait typiquement une étude de faisabilité comprise entre 5 000 et 8 000 €, tandis qu'une place publique de 1 500 m² pourrait faire l'objet d'une étude autour de 10 000 à 15 000 €. En pratique, le coût exact dépend principalement de la surface à traiter et de la complexité du site, mais il reste généralement limité par rapport au budget global du projet, représentant souvent moins de 10 % de celui-ci.

LE SCÉNARIO PRÉVISIONNEL POUR QUE THIONVILLE SOIT UNE VILLE PLUS FRAÎCHE, PLUS VERTE, PLUS VIVANTE :

- Végétalisation de la rue du Quartier : entre 9 000 € et 22 500 € de frais de désimperméabilisation, 15 000 € pour la plantation des arbres et 50 € d'entretien par an et par arbre
- Désimperméabilisation de la place au Bois : 50 000 €
- Végétalisation des toits de la rue de la Vieille Porte et de l'avenue Clemenceau : entre 108 000 € et 360 000 €
- Installation d'un jardin de pluie dans le square René Schwartz : entre 9 000 et 18 000 €
- Réaménagement de la cour de l'école primaire Victor Hugo : entre 288 000 € et 480 000 €

ESTIMATION BASSE : 479 000 €

ESTIMATION HAUTE : 945 000 €

Rapportée à la durée du prochain mandat, la mise en œuvre d'une stratégie efficace de renaturation de Thionville représenterait un **coût annuel estimé entre 80 000 € et 160 000 €**.

S'ajouteraient entre 8 000 € et 15 000 € de coûts d'études.

LES BÉNÉFICES DE LA RENATURATION : UNE VILLE PLUS FRAÎCHE, PLUS VERTE, PLUS VIVANTE

Au-delà de leur impact direct sur la réduction des îlots de chaleur urbains, les solutions de renaturation apportent de nombreux co-bénéfices essentiels pour la ville et ses habitants :

- **Biodiversité** : les espaces végétalisés constituent des habitats pour la faune et la flore, favorisant le développement de trames vertes ou bleues et la préservation de la biodiversité urbaine.
- **Gestion de l'eau pluviale** : les sols perméables permettent l'infiltration et le tamponnage de l'eau en cas d'orage, réduisant ainsi les risques d'inondation et améliorant la qualité des eaux urbaines.
- **Séquestration carbone** : les végétaux captent le CO₂ atmosphérique par photosynthèse, contribuant à la lutte contre le changement climatique.
- **Qualité urbaine et paysagère** : la présence accrue de végétation renforce l'attractivité, l'esthétique et la qualité du cadre de vie en ville.
- **Usages et socialité** : les espaces verts offrent des lieux de rencontre, de promenade, de repos, de jeux et de pratique sportive, favorisant le lien social et l'inclusion.
- **Santé** : la nature en ville encourage l'activité physique, réduit le stress et améliore la qualité de l'air par la fixation des particules. Il convient toutefois de noter que certains pollens peuvent être allergènes.
- **Confort** : la renaturation améliore le confort urbain en créant des ambiances visuelles et acoustiques apaisées, bénéfiques pour tous les usagers.

**LE WWF ŒUVRE POUR METTRE
UN FREIN À LA DÉGRADATION
DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL
DE LA PLANÈTE ET CONSTRUIRE
UN AVENIR OÙ LES HUMAINS
VIVENT EN HARMONIE
AVEC LA NATURE.**



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

ensemble, nous sommes la solution. www.wwf.fr

© 1986 Panda symbol WWF – World Wide Fund for Nature (Formerly World Wildlife Fund)

® “WWF” & “Pour une planète vivante” sont des marques déposées.

WWF France, 35-37 rue Baudin, 93310 Le Pré-Saint-Gervais.